

## Les chapelles des châteaux : recenser, défendre, restaurer

**Conférence proposée par La Demeure Historique**

Vendredi 6 novembre de 17h30 à 18h30 - Salle de conférence Delorme

**Compte-rendu réalisé par Anika BONHOMME et Emeline PUJOL**

*IREST, Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne*

*Master professionnel Tourisme, spécialité Valorisation Touristique des Sites Culturels*

### Intervenants :

**Béatrice de ANDIA**, présidente fondatrice de l'Observatoire du Patrimoine Religieux (OPR)

**Marie-France de PEYRONNET**, propriétaire avec sa famille du château d'Ainay-le-Vieil (Cher)

**Xavier FOUGIER**, responsable des relations avec l'enseignement pour Dassault Systèmes

**Marie-France MENAGE SMALL**, propriétaire du château de Montigny-sur-Aube (Côte-d'Or)

### Modérateur :

**Eric MENSION-RIGAU**, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris-Sorbonne (Paris IV)

## Introduction

Eric MENSION-RIGAU introduit la conférence en rappelant que dans *La Grande Pitié des églises de France*, publiée en 1914, alors que la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat venait de mettre les églises paroissiales à la charge des communes sans budget pour leur entretien, Maurice Barrès clamait déjà la fragilité des édifices religieux. Cet appel est encore d'actualité.

Eric MENSION-RIGAU précise que, souvent réaménagées au XIX<sup>e</sup> siècle, les chapelles, "*parents pauvres des châteaux*", n'ont pas reçu l'attention qu'elles méritaient. Mais aujourd'hui les choses changent, comme en témoigne le numéro du magazine de la Demeure Historique intitulé "*Chapelles de châteaux : recenser, défendre, restaurer*", dont le titre a été repris pour cette conférence.

## I. Deux associations actives dans le domaine de la protection du patrimoine religieux

Le modérateur évoque deux associations très actives dans ce domaine.

### 1. La Sauvegarde de l'Art Français

*La Sauvegarde de l'Art Français*, créée en 1921, est reconnue très vite d'utilité publique et distribue chaque année entre 600.000 et 1.500.000 € pour venir en aide à plus de 120 édifices.

L'aide aux chapelles privées représente 10 % de cette aide. Cette association s'efforce aujourd'hui de trouver d'autres mécènes pour élargir son action aux églises construites après la Révolution et pouvoir aider davantage les propriétaires privés.

## **2. L'Observatoire du Patrimoine Religieux**

La deuxième association évoquée, *l'Observatoire du Patrimoine Religieux* (OPR), a été fondée par Béatrice de ANDIA en 2006. Eric MENSION-RIGAU l'invite à préciser le rôle de l'association dans la sauvegarde des chapelles de châteaux. Béatrice de ANDIA rappelle que le rôle de cette institution est de mesurer les changements, d'inventorier le bâti religieux, d'éduquer les jeunes générations et les adultes et de protéger les édifices en communiquant sur leur état souvent négligé et parfois menacé. L'OPR se donne avant tout comme mission de connaître ce patrimoine et de le recenser sur Internet, car ni l'Etat ni les églises ne connaissent son étendue. Béatrice de ANDIA évalue la liste à environ 100.000 bâtiments.

Le site internet de l'OPR comprend une base de données qui regroupe des informations recueillies par des étudiants sur les éléments connus ou inconnus du patrimoine religieux. Elle permet à l'OPR d'alerter l'opinion lorsqu'un édifice est menacé. En outre, ce site interactif permet de répondre aux questions juridiques et techniques que se posent les internautes désarmés devant la complexité de la législation en la matière. Les campagnes de presse de l'OPR visent à écarter une décision de destruction ou à agir pour la sauvegarde d'un bâtiment ou de ses abords.

Les actions menées par l'OPR ont permis de sauver plusieurs églises. En exerçant des pressions sur l'administration pour obtenir une protection nationale, l'OPR a réussi à obtenir des classements au titre des monuments historiques (par exemple celui du Temple du Saint-Esprit à Paris) qui facilitent le sauvetage des bâtiments grâce à l'inscription au PLU (Plan Local d'Urbanisme).

L'OPR cherche à éduquer les adultes et les enfants : des colloques et des conférences sont prévus pour les adultes et un programme éducatif, intitulé "Ma pierre à l'édifice", permet de sensibiliser les enfants à la valeur du patrimoine ancien.

## **3. "Ma pierre à l'édifice", un programme éducatif de sensibilisation au patrimoine religieux**

Xavier FOUGIER prend le relais afin d'expliquer en quoi consiste ce programme. Créé par *Dassault Systèmes*, plus connu pour ses logiciels d'ingénieurs, et avec la collaboration de Béatrice de ANDIA, ce programme s'adresse aux élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. Il combine des disciplines telles que l'histoire, l'histoire de l'art, l'architecture, le français, la géométrie, les mathématiques, la technologie, l'informatique et permet aux élèves de modéliser en 3D un édifice visité et étudié au préalable en classe. Les modélisations constitueront un complément attractif de l'inventaire constitué par l'OPR sur internet. Testé dans deux collèges de Bourgogne, "Ma pierre à l'édifice" a reçu l'encouragement du ministère de l'Education Nationale. Il est progressivement proposé à toutes les académies de France.

## **II. Un exemple de restauration exemplaire : la chapelle d'Ainay le-Vieil**

Eric MENSION-RIGAU introduit un premier cas de restauration "exemplaire", celle de la chapelle du château d'Ainay-le-Vieil, dans le Cher. Cette chapelle est connue pour son plafond

sculpté, ses décors religieux évoquant la naissance du Christ et ses vitraux. Avant les restaurations, l'ensemble était marqué de l'empreinte du XIX<sup>e</sup> siècle. Les restaurations, débutées en 1989, ont permis de redécouvrir 7 strates de peinture.

Marie-France DE PEYRONNET, propriétaire du château, est invitée à présenter les restaurations effectuées dans la chapelle d'Ainay-le-Vieil. Sa présentation s'appuie sur de nombreuses photographies.

La chapelle se situe dans l'une des tours circulaires du château. Elle a été édifiée en 1527, au cours de la Première Renaissance, comme l'indique la date inscrite dans ses murs. Au fil du temps, pas moins de huit couches de peinture ont modifié le décor, dont une restauration de style "Viollet-le-Duc" qui dénotait en 1989. A hauteur des yeux, le décor se compose de scènes religieuses. Au registre intermédiaire, sont peints des édifices et des paysages qui racontent l'histoire des Bigny, fondateurs de cette chapelle. Au-dessus, sont peints de grands personnages.

Le restaurateur Jean-Yves Bourgain, peintre et prix de Rome, missionné par les monuments historiques, a effectué une longue étude de la chapelle grâce aux rayons X et à la lumière rasante avant d'entamer les travaux. Il a notamment mis à jour des bordures de la deuxième Renaissance ainsi qu'un décor de cuirs retroussés. Ce décor comprend des petits paysages typiques de l'École de Fontainebleau, des peintures religieuses, datant de 1609, intégrées dans une bordure ovale de 1575. Une étude d'archives montre qu'en 1656 a été ajouté un décor supplémentaire, fait de têtes d'angelots et de volutes.

Le décor a donc été principalement peint aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Près du vitrail, les premières peintures ont été découvertes, elles datent de 1527 comme en témoigne une inscription révélée par le restaurateur, à sa grande satisfaction.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les motifs se font géométriques mais ceux-ci n'ont pas été gardés. Un très beau paysage dans son cadre, rajouté au décor en 1575 a été préservé car le restaurateur n'était pas certain de retrouver dessous un motif plus digne d'intérêt ou de meilleure qualité. Les éléments du XIX<sup>e</sup> siècle, qui palliaient l'usure des tableaux du XVII<sup>e</sup> siècle, ont quant à eux disparu, laissant place à la douceur et au raffinement des siècles précédents.

Le magnifique plafond à caissons datant de la construction de la chapelle a retrouvé tout son éclat comme le montrent les photos.

Sous une des bordures, une meurtrière du Moyen Âge, comblée au XVI<sup>e</sup> siècle pour construire la chapelle, a été retrouvée.

Marie-France de PEYRONNET termine son intervention en affirmant son soutien à son voisin, propriétaire du château de Meillant, qui vient de commencer la restauration de sa chapelle, construite par Charles d'Amboise, propriétaire du château au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

### **III. Une restauration portée par un mécénat enthousiaste : la chapelle de Montigny-sur-Aube**

Eric MENSION-RIGAU passe au second exemple : la chapelle du château de Montigny-sur-Aube, en Côte-d'Or, remarquable par sa voûte exceptionnelle de 240 caissons. Contrairement à celle du château d'Ainay-le-Vieil, la chapelle n'est pas dans le château mais est isolée. Mme MENAGE-SMALL, propriétaire du château, a entrepris récemment sa restauration et celle du château en faisant largement appel au mécénat.

Marie-France MENAGE-SMALL présente l'histoire du château de Montigny-sur-Aube qu'elle a acquis en 2002. Avant la Révolution, le château, édifié au XII<sup>ème</sup> siècle, dépendait de l'évêché de Langres et appartenait à la famille d'Amoncourt qui décida au XVI<sup>e</sup> siècle de reconstruire le bâtiment médiéval à la mode Renaissance en conservant les tours du Moyen Age. Du château, il ne reste aujourd'hui que le corps de logis avec sa façade sud remaniée au XIX<sup>e</sup> siècle et sa façade nord présentant 44 colonnes doriques et ioniques, ainsi que les deux tiers des douves et la chapelle.

La chapelle, remaniée lors de son isolement, est faite d'un appareil à pointes de diamant. Elle était très détériorée avant sa restauration. Les travaux ont été lancés au printemps 2009, grâce au mécénat de six entreprises qui a permis de rassembler plusieurs dizaines de milliers d'euros sur l'année et autant sur les quatre prochaines années. Ces entreprises se sont engagées pour cinq ans.

Marie-France MENAGE-SMALL insiste sur le montage de cette campagne de restauration qui a mobilisé des entreprises locales, sensibles au patrimoine, qui ont répondu avec enthousiasme à sa demande de mécénat, certaines se proposant même spontanément.

Marie-France MENAGE-SMALL présente ensuite, à l'aide de photographies, la façade de la chapelle restaurée à la fin de l'été 2009. La chapelle possède un portail très raffiné, surmonté d'une arcade cintrée et d'un panneau rectangulaire orné des armes des d'Amoncourt. Le décor intérieur réunit deux ordres superposés (dorique et ionique). Il présente des colonnes jumelées, trois rosaces qui illuminent la chapelle, des côtés ornés de niches peu profondes et malheureusement privées de leurs statues. Un tombeau décoré de larges cartouches et rosaces accueillait le cœur et les entrailles de Jean d'Amoncourt, selon la coutume de l'époque. Une voûte en berceau surplombe la chapelle, elle est décorée de 240 caissons, carrés et arrondis, ornés avec une profusion de cartouches et de rosaces. Marie-France MENAGE-SMALL souligne la similarité du répertoire avec celui de la chapelle d'Amoncourt à la cathédrale de Langres, réalisée par Jean d'Amoncourt, lorsque celui-ci était évêque de Langres.

Elle rappelle qu'une restauration complète a été prévue sur trois années pour, à terme, que la chapelle accueille des concerts. La chapelle attire de nombreux visiteurs. Elle a reçu notamment le conservateur du musée de la Renaissance à Ecoeuven, venu visiter le château avec le groupe des Amis du Musée d'Ecoeuven. Ce dernier souhaite réaliser avec Marie-France MENAGE-SMALL un ouvrage sur l'œuvre des d'Amoncourt.

La chapelle de Montigny révèle la créativité des artistes de la Renaissance et retrouve vie et rayonnement grâce à des artisans et artistes d'aujourd'hui, qui peuvent y exprimer leur enthousiasme pour le patrimoine et perpétuer leur savoir-faire. Aujourd'hui, ce projet réunit plus de dix institutions dont le Conseil Régional, le Conseil Général, la Drac et French Heritage Society.

La présentation des deux chantiers de restauration terminée, Eric MENSION-RIGAU s'adresse à l'auditoire pour la séance de questions.

## **IV. Les questions et remarques de l'auditoire**

### **1. Est-ce qu'un classement est nécessaire avant d'entreprendre des restaurations comme celles effectuées à Ainay-le-Vieil et à Montigny ?**

Eric MENSION-RIGAU répond que plus l'édifice est documenté, plus il a de protection et plus il a de chance d'obtenir des subventions.

Marie-France MENAGE SMALL précise que dans le cas de la Bourgogne, la Drac a un budget de plus en plus limité et favorise de plus en plus les monuments historiques, classés, ouverts

au public. Elle ajoute qu'en ce qui concerne le département de la Côte-d'Or, le conseil général a pris l'option de n'aider que les monuments historiques classés, et lorsque que l'on a un soutien de la Drac, on peut obtenir 20 % d'un budget plafonné à 300.000 € par an dans le cadre d'une ouverture au public toute l'année.

Marie-France de PEYRONNET explique que, dans son cas, elle a eu plus de chance car ses restaurations ont eu lieu dans les années 1990, une période plus faste. Les travaux à Ainay-le-Vieil ont été financés à 50 % par la Drac, 20 % par le conseil régional, et 20 % par le Conseil général, si bien qu'il ne restait que 10 % des travaux à financer. Marie-France de PEYRONNET précise qu'il reste des restaurations à faire mais qu'elle ne sait pas si elle obtiendra des aides. En effet, le conseil général lui a envoyé des papiers disant qu'ils ne pourraient plus aider les associations. De plus, les Drac ont dit aux propriétaires privés qu'ils ne pourraient pas les aider, leurs aides étant réservées aux monuments d'Etat. Néanmoins, Marie-France de PEYRONNET annonce que le budget de l'Etat pour la restauration des monuments historiques vient d'augmenter d'une centaine de millions d'euros, et qu'il y aura peut-être un retour de l'aide pour les monuments privés.

**2. Eric MENSION-RIGAU demande à Marie-France MENAGE SMALL de parler de la convention Mécénat.**

La Demeure Historique a obtenu en 2008 l'agrément du ministère du Budget lui permettant de recevoir des fonds que des mécènes, particuliers ou entreprises, souhaitent affecter à la restauration ou à l'accessibilité d'un monument historique privé. Tout propriétaire privé peut proposer un projet répondant aux conditions applicables aux travaux sur monument historiques et qui fera l'objet de la signature d'une convention pour la durée du programme : le mécène qui souhaite soutenir un projet, adresse à la Demeure Historique un don déductible à 66 % pour les particuliers dans la limite de 20% du revenu imposable et à 60% pour les entreprises dans la limite de 0,5% de leur chiffre d'affaires. La Demeure Historique, après réception de l'attestation de non parenté entre le mécène et le propriétaire, émet un reçu fiscal et règle les factures aux entreprises. Marie-France MENAGE SMALL pense que le pourcentage de 0,5 % est un handicap car certains artisans sont prêts à donner plus.

**3. Question à Marie-France MENAGE SMALL : dans quelle pierre la chapelle est-elle construite?**

Marie-France MENAGE SMALL répond qu'il s'agit de la pierre d'Etrochey, une pierre calcaire de Chatillon.

**4. Philippe FABRE, du logis de Moulin (Sarthe), soulève le problème des chapelles qui se situent en dehors du bâtiment et qui ne bénéficient pas du taux réduit de TVA de 5,5% au lieu de 19,6%. Il explique qu'il a entrepris de gros travaux pour la restauration d'un retable avec l'aide de la Drac des Pays de la Loire, du conseil général et du conseil régional des Pays de la Loire mais que l'aide n'a qu'à peine remboursé le montant de la TVA. Philippe FABRE présente ensuite une solution qu'il a trouvée pour amortir le coût des travaux : une partie des restaurations sont effectuées par un sculpteur qui va former des personnes permettant de diminuer le coût des travaux d'environ 35%.**

Marie-France MENAGE SMALL explique que l'ouverture de son château au public générant des recettes, elle a demandé d'être assujettie à la TVA pour toutes les parties visitées : la chapelle, le parc, les douves et les extérieurs du château. Marie-France MENAGE SMALL a récupéré les 19,6 % de la TVA. Lors d'un contrôle fiscal, la récupération de la TVA a été acceptée pour la chapelle, le parc, le verger, et les douves mais pas pour le château car il s'agit

de son lieu d'habitation. Pour cette même raison, la TVA sur les travaux sur le château est applicable à 5,5 % au lieu de 19,6 %.

**5. Philippe FABRE demande à Mme MENAGE SMALL si ses revenus sont au moins égaux à la TVA.**

Marie-France MENAGE SMALL répond qu'elle est pour l'instant en déficit constant en raison des restaurations importantes en cours de réalisation.

**6. Quels sont les jours et les heures d'ouverture du château de Montigny sur Aube ?**

Marie-France MENAGE SMALL indique que son château est ouvert toute l'année, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h30 et en été, samedi et dimanche compris (sauf les jours fériés). Elle précise que pour l'instant, il n'y a pas beaucoup d'affluence. Pour remédier à cela, elle compte faire un musée de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale et faire visiter les vergers qui sont l'objet d'une importante réhabilitation sur plusieurs années. Marie-France MENAGE SMALL rappelle que les propriétaires oublient parfois qu'ils peuvent être aussi des agents économiques.

**7. Que peut faire la Fondation du Patrimoine pour les petits patrimoines, pour les petites chapelles? Quelles sont les règles pour obtenir un statut fiscal ou une aide?**

Marie-France MENAGE SMALL explique qu'il y a un dossier à monter auprès de la Fondation du Patrimoine pour en avoir le label et qu'ensuite on peut déduire les travaux labellisés. Elle pense qu'il est intéressant de se rapprocher de la Fondation du Patrimoine et de voir dans quelle mesure ils peuvent labelliser un patrimoine pour ensuite rentrer dans une mécanique fiscale.

Eric MENSION-RIGAU affirme qu'il est scandalisé que la Fondation du Patrimoine ne s'intéresse pas au grand patrimoine, protégé des monuments historiques. Néanmoins, il incite les propriétaires de petites chapelles ou de petits édifices religieux non protégés à en profiter et à demander à la Fondation du Patrimoine de les aider. Selon Eric MENSION-RIGAU, la Fondation du Patrimoine ne met pas assez en avant les petits édifices religieux.

Eric MENSION-RIGAU explique que *La Sauvegarde de l'Art Français* n'intervient que sur des monuments antérieurs à la Révolution car à l'époque de sa fondation, par le Duc de Trévise en 1921, le XIX<sup>e</sup> siècle était peu considéré. L'association essaye de développer d'autres types de mécénat pour pouvoir intervenir justement sur des monuments du XIX<sup>e</sup> qui sont en général des monuments fragilisés. Eric MENSION-RIGAU précise que *La Sauvegarde de l'Art Français* intervient sur des monuments privés. Ce dernier invite donc les propriétaires de monuments privés qui ont une chapelle à s'adresser à *La Sauvegarde de l'Art Français*.

**8. Une personne fait remarquer que La Fondation du Patrimoine s'intéresse beaucoup au patrimoine religieux mais que le problème se pose lorsque ce patrimoine religieux est privé. Cette personne précise que lorsqu'il s'agit d'un édifice public, il est possible d'obtenir une défiscalisation, éventuellement une aide mais surtout il est possible de bénéficier d'une souscription. Il n'est pas possible d'ouvrir une souscription pour un édifice privé, si l'édifice est non classé la Fondation du Patrimoine peut offrir une défiscalisation. La Fondation peut offrir éventuellement une petite subvention au maximum de 5%.**

Eric MENSION-RIGAU intervient pour dire que de toute façon *La Sauvegarde de l'Art Français*, pour donner une subvention, exige qu'il y ait d'autres subventions, publiques et autres, et que, d'autre part, elle intervient assez peu sur des chapelles à l'intérieur d'un château. Selon lui,

d'une manière générale, il est plus difficile d'obtenir une aide quand la chapelle est à l'intérieur du château.

Marie-France MENAGE SMALL ajoute qu'elle a sollicité des grandes entreprises et des grands groupes pour financer ses restaurations mais qu'ils ont refusé de l'aider car son château est privé. Elle pense qu' "*il y a un gros travail à faire pour faire comprendre qu'un patrimoine, qu'il soit privé ou public, doit être sauvegardé et que tout le monde est concerné et doit en profiter*".

#### **9. Marie-France de PEYRONNET demande à Marie-France MENAGE SMALL quelle contrepartie est offerte aux mécènes qui l'ont aidée.**

Marie-France MENAGE SMALL précise que ses mécènes n'ont rien demandé en échange. En revanche, elle les fait venir aux conférences auxquelles elle participe, ce qui permet de faire parler d'eux, et d'autre part, elle s'est engagée à publier un ouvrage avec eux à la fin de ces 5 années de mécénat sur le renouveau d'une maison au sens large car pour elle "*le renouveau d'un château ce n'est pas seulement la restauration de ses pierres c'est aussi retrouver son histoire à partir de laquelle l'on peut développer un rayonnement local et régional*". Marie-France MENAGE SMALL a notamment employé des archivistes pour effectuer des travaux de recherche sur l'histoire du château.

## **Conclusions**

En conclusion, Béatrice de ANDIA rappelle qu'il y a sûrement plus de 4.000 chapelles puisqu'il y aurait peut-être 40.000 châteaux. Elle insiste sur le rôle de l'éducation des jeunes pour qu'ils apprécient la beauté des églises qui sont, pour elle, des emblèmes. Béatrice de ANDIA invite l'auditoire à faire connaître le programme "Ma pierre à l'édifice" que l'*Observatoire du Patrimoine Religieux* monte avec Dassault. Elle souhaite que les enfants des villages apprécient leurs chapelles et leurs églises et qu'ils ne les considèrent pas comme un oubli ou un rejet du passé.

Pour conclure la conférence, Eric MENSION-RIGAU fait référence à l'ouvrage *Restaurer son église* (actes d'un colloque) qui signale l'importance de la restauration d'une église. Cet ouvrage est précédé d'un hommage à la marquise de Maillé qui a légué une grande partie de sa fortune à la *Sauvegarde de l'Art Français* après avoir consacré sa vie à rassembler une documentation exceptionnelle sur les petites églises de Seine-et-Marne.

Eric MENSION-RIGAU rappelle la nécessité de sensibiliser l'opinion publique car si elle se soucie des édifices religieux, l'argent viendra pour les entretenir. Il encourage également les propriétaires de châteaux à veiller à la sauvegarde de leur chapelle mais aussi à la reconstitution des ensembles décoratifs religieux parfois mutilés ou relégués dans les greniers. Pour lui, il est important que le patrimoine religieux comme le patrimoine civil et militaire soit transmis aux générations futures. Pour finir, à la demande d'une des délégués de la Demeure Historique, Eric MENSION-RIGAU attire l'attention sur une catégorie souvent oubliée que sont les chapelles des châteaux disparus, celles-ci sont souvent de bonne facture et bien préservées. Il est important de les sauvegarder car elles exercent une double fonction : celle d'espace religieux et celle de lieu de mémoire d'un château absent.